

M. MAURICE GOGUEN

Question n° 3314—**M. Cossitt:**

1. M. Maurice Goguen est-il sous-directeur de la sécurité du personnel au ministère des Affaires extérieures et, le cas échéant, a) quand a-t-il été nommé, b) quels sont les nom et description de fonctions des personnes qui ont joué un rôle dans sa nomination, c) quels sont les titres et qualités de M. Goguen pour ce poste?

2. M. Goguen a-t-il déjà été membre de la Gendarmerie royale du Canada et le gouvernement savait-il qu'au moment de sa nomination au ministère, il était sur le point d'être accusé par le procureur général du Québec, suite au rapport de la commission Keable?

3. Le gouvernement sait-il qu'il est du nombre des onze personnes accusées de conspiration et d'entrée par effraction par le ministère de la Justice du Québec?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. M. Goguen est un directeur adjoint de la direction de la sécurité; il est responsable de la sécurité du personnel au ministère des Affaires extérieures.

a) Le 21 avril 1981.

b) Le poste a été comblé par voie de concours. M. Goguen a été nommé conformément aux dispositions de la loi et du Règlement sur l'emploi dans la Fonction publique. Le jury de sélection était composé des fonctionnaires suivants: M^{lle} R. Bernier (présidente), Commission de la Fonction publique; M. A. P. Sherwood, directeur, direction de la sécurité, ministère des Affaires extérieures; M. M. P. L. Bibeau, directeur adjoint, direction de la sécurité, ministère des Affaires extérieures (détaché par la GRC).

c) Une vaste expérience dans l'application de la loi et la sécurité du personnel, une expérience de la supervision, les capacités exigées ainsi que les connaissances linguistiques requises.

2. M. Goguen est un ancien membre de la Gendarmerie royale du Canada. Au moment de sa nomination, aucune accusation n'avait été portée contre lui.

3. Après qu'il eut été nommé, le procureur du Québec a porté des accusations contre lui. Le gouvernement est au courant de cette affaire.

[Traduction]

M. Smith: Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

M. McKinnon: Madame le Président, je voudrais demander encore une fois au secrétaire parlementaire, et pour la septième fois pour être précis, ce qui retarde la réponse aux questions n°s 2035 et 2519 qui sont inscrites au *Feuilleton* depuis onze et neuf mois respectivement. Le secrétaire parlementaire m'a assuré à une demi-douzaine de reprises qu'il prenait note de mes instances et allait se renseigner, mais il n'a jamais réussi à me livrer le fruit de ses recherches. Le secré-

Demandes de documents

taire parlementaire pourrait-il au moins me dire si ces réponses sont bloquées au ministère de la Défense nationale, au ministère des Transports ou au bureau du Conseil privé?

M. Smith: Madame le Président, j'ai demandé des renseignements à ce sujet à la suite des instances antérieures du député. Je vais continuer à me renseigner et j'espère être en mesure de fournir une réponse au député avant bien longtemps.

M. Malone: Madame le Président, je voudrais demander au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) quand il a l'intention de répondre à la question n° 2410, qui est inscrite au *Feuilleton* depuis avril dernier, soit depuis huit mois. Cette question s'adresse aux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Or, comme le rapporte aujourd'hui le *Citizen* d'Ottawa, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a fait des commentaires sur les questions que j'ai posées, me citant nommément et expliquant le retard à y répondre, entre autres excuses, par l'ajournement de l'été dernier. Tous les députés savent que lorsque la Chambre a repris ses travaux à l'automne, il y avait une foule de réponses aux questions au *Feuilleton*, réponses qui avaient été rédigées pendant l'été. Je demande au secrétaire parlementaire quand on répondra à cette question.

M. Smith: Madame le Président, je vais voir ce que je peux faire pour que la réponse à cette question soit donnée dans les meilleurs délais.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, le gouvernement accepte l'avis de motion n° 41 portant production de documents, inscrite au nom du député de Vaudreuil (M. Herbert).

Je demande, madame le Président, que les autres avis de motion portant production de documents soient reportés.

[Texte]

TRANSPORTS—COPIE DES RÈGLEMENTS PORTANT SUR LA PUBLICATION DES APPELS D'OFFRES

Motion n° 41—**M. Herbert:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les règlements et directives du ministère des Transports portant sur la publication des appels d'offres relativement à des travaux de construction, y compris toutes les références au montant et à la forme des dépôts qui peuvent accompagner ces offres.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. Herbert: J'appelle les motions n°s 34 et 54, madame le Président, et je demande qu'elles soient reportées à l'ordre du jour.